



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **jeudi 5 août 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	28/07/2010
Affichage	28/07/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

THEME : CULTURE 1

**OBJET : CONVENTION AVEC LA
FONDATION AGAZZI POUR UNE
EXPOSITION AU CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, MARCADET Didier, DJEFFAL Mohamed, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à DJEFFAL Mohamed
 DUFOUR Maurice pouvoir à MARCADET Didier
 MARCHELLO Marie pouvoir à DAERDEN Francine
 GUERIN Nicole pouvoir à AIGUIER Yvon
 JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain
 NICOLOSO Alain pouvoir à CIRIO Raymond
 BOVETTO Fanny pouvoir à POYAU Aurélie
 RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie,
 GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain,
 BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : Gérard FROMM

Dans la perspective de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'exposition, d'échanges culturels et pédagogiques ouvert toute l'année, il est proposé une exposition de peintres en partenariat avec la Fondation AGAZZI.

Cette exposition sera gratuite et ouverte tous les jours sauf le mardi, *du samedi 11 septembre au dimanche 10 octobre 2010 de 15H00 à 19H00.*

La Ville de Briançon met à disposition de la Fondation AGAZZI les locaux du Centre d'Art Contemporain, situés dans la Cité Vauban (Place d'Armes), pour l'exposition-vente se déroulant du 11 septembre au 10 octobre 2010. Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

La Fondation AGAZZI prend à sa charge les frais de personnel d'accueil et toute autre charge afférente à l'exposition (communication, transport et assurance des œuvres, vernissage).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou , en cas d'empêchement un adjoint, à signer au nom et pour le compte de la commune la convention avec la Fondation AGAZZI jointe à la présente délibération, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

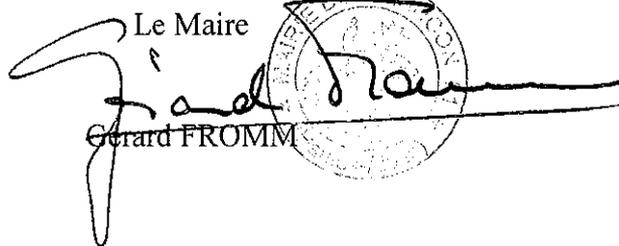
CONTRE : 0

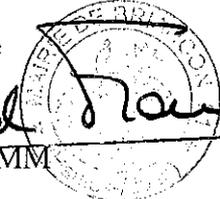
ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 6 - AOÛT 2010

PUBLIÉ LE 6 - AOÛT 2010

NOTIFIÉ LE

MAIRIE DE BRIANÇON



CONVENTION

Fondation AGAZZI

Entre

La commune de Briançon, Hôtel de Ville Les Cordeliers, 1 rue Aspirant Jan, 05100 Briançon, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Gérard FROMM, dûment habilité par une délibération en date du

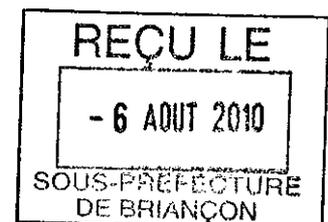
D'une part,

Et

La Fondation AGAZZI, représentée par Monsieur PERUTA GILBERTO

D'autre part.

* * *



Article 1 – L'objet de la convention

La Ville de Briançon met à disposition de la Fondation AGAZZI les locaux du Centre d'Art Contemporain, situés dans la Cité Vauban (Place d'Armes), pour l'exposition-vente se déroulant du 11 septembre au 10 octobre 2010. Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Article 2 – Engagement de la Fondation AGAZZI

La Fondation AGAZZI prend à sa charge les frais de personnel d'accueil et toute autre charge afférente à l'exposition (communication, transport et assurance des œuvres, vernissage).

Fait à Briançon, le

Pour la Commune de Briançon
Le Maire

Gérard FROMM

Pour la Fondation AGAZZI
Son représentant

Gilberto PERUTA